

Droit des brevets d'invention et protection du savoir-faire, par MIREILLE BUYDENS, Larcier, 1999, collection «Création Information Communication» n° 5, 421 pages, 4.850 francs.

Brevets .

Il manquait dans la littérature juridique belge un ouvrage consacré aux brevets. C'est désormais chose faite avec le traité très complet consacré à cette question par MIREILLE BUYDENS, déjà auteur dans la même collection «Création Information Communication» d'un ouvrage relatif à la propriété intellectuelle (*La protection de la quasi-crétation*, 1993).

La plus grande partie de l'ouvrage est consacrée au droit des brevets, tour à tour en droit belge, en droit européen et dans les conventions internationales. On y trouvera tout ce qu'il faut savoir en matière de conditions d'obtention du brevet, de durée du brevet, de procédure, de droits et obligations du titulaire du brevet et, bien sûr, de contentieux. La seconde partie traite, quant à elle, plus brièvement, de la protection du savoir-faire et des secrets de fabrique, notamment à travers les contrats.

Comme les précédents ouvrages de la collection, celui-ci comporte les annexes pertinentes : loi du 28 mars 1984 sur les brevets d'invention, convention sur le brevet européen du 5 octobre 1973 et protocole interprétatif, Traité de Washington du 19 juin 1970 et accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce.

François JONGEN

